

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 février 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	12 février 2020	En exercice : 50 Présents : 43 Votants : 49

Séance du 20 février 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 20 février deux mille vingt à dix-neuf heures, dans la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

ETAIENT ABSENTS :

Mme Frédérique COLAS, pouvoir à Bernard MORAINÉ
M. Jean PARMENTIER, pouvoir à Hassan LARIBIA
M. Thierry LEAU, pouvoir à Emilie LAFORGE (à 19h20 sauf délibération n° 1)
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à Jacques COURTAT
Mme Sylvie BLANC, pouvoir à Alain PETER
M. Patrick LEMAISTRE, pouvoir à Catherine DECUYPER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Vol à l'aire d'accueil des gens du voyage : demande de remise gracieuse du régisseur

Envoyé en préfecture le 26/02/2020
Reçu en préfecture le 26/02/2020
Affiché le 26 FEV 2020
ID : 089-248900938-20200226-FIN_2020_07-DE

Objet : Vol à l'aire d'accueil des gens du voyage : demande de remise gracieuse du régisseur

Suite à un vol par effraction survenu à l'aire d'accueil des gens du voyage dans la nuit du 19 au 20 mars 2019, un ordre de reversement a été émis le 18 octobre 2019 à l'encontre du régisseur pour un montant de 190 €, montant correspondant à la somme dérobée.

Par courrier en date du 25 octobre 2019, le régisseur a demandé à la direction des finances publiques une remise gracieuse de la somme qui lui est réclamée.

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien n'a pas à prendre en charge ce vol,

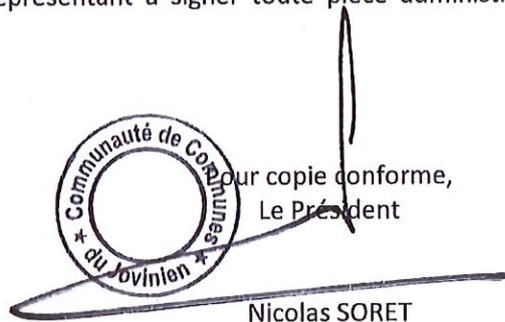
Vu la réunion de la commission des finances du 10 février 2020,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires du 10 février 2020,

Vu l'exposé du président ;

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **REFUSE** la demande de remise gracieuse formulée par le régisseur,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toute pièce administrative relative à ce dossier.

 Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 26/02/2020

Reçu en préfecture le 26/02/2020

Affiché le

26 FEV. 2020

510

ID : 089-248900938-20200226-FIN_2020_07-DE